

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUILLET 2023

Délibération n°2023.07.139

Adoption de la stratégie biodiversité intercommunale 2023-2028

LE QUATRE JUILLET DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 28 juin 2023

Secrétaire de Séance: Jean-François DAURE

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **49**

Nombre de pouvoirs: **19**

Nombre d'excusés: **7**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Pascal MONIER, Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, Didier BOISSIER DESCOMBES à Michel BUISSON, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Françoise COUTANT à Christophe DUHOUX, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Valérie DUBOIS à Gérard LEFEVRE, Sophie FORT à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Jacques FOURNIE à Francis LAURENT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Sandrine JOUINEAU, Fabienne GODICHAUD à Thierry MOTEAU, Michaël LAVILLE à Isabelle MOUFFLET, Corinne MEYER à Martine RIGONDEAUD, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Roland VEAUX à Anthony DOUET, Philippe VERGNAUD à Vincent YOU, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s): Séverine CHEMINADE, Frédéric CROS, Denis DUROCHER, Martine PINVILLE, Alain RHODE, Mireille RIOU, Marcel VIGNAUD,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230704-2023_07_139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Publication : 10/07/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUILLET 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.07.139**

Rapporteur : Monsieur MONIER

ADOPTION DE LA STRATEGIE BIODIVERSITE INTERCOMMUNALE 2023-2028

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Ambition :PRÉSERVER ET VALORISER LA NATURE
Enjeux :[20101 -2) CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement

- ODD 2 : Promotion d'une agriculture adaptée et responsable, Amélioration de la nutrition
- ODD 3 : Santé-environnement
- ODD 4 : Education au développement durable
- ODD 6 : Gestion durable et intégrée des ressources en eau, Protection et restauration des écosystèmes
- ODD 7 : Énergies renouvelables
- ODD 11 : Urbanisation durable, Préservation du patrimoine, Politiques intégrées pour des territoires résilients
- ODD 12 : Gestion durable des ressources naturelles, Réduction des déchets, Marchés publics durables et achats responsables, Formation et information environnementales
- ODD 13 : résilience et adaptation, Éducation et capacité d'action
- ODD 15 : Préservation des écosystèmes terrestres, Biodiversité et espèces menacées, Gestion durable des forêts, Préservation des sols, Lutte contre les espèces envahissantes, Financement
- ODD 17 : Cohérence des politiques, Partenariats multi-acteurs

La France se situe parmi les dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées (1301 espèces selon la Liste rouge des espèces menacées 2018), dont 14% des mammifères, 24% des reptiles, 23% des amphibiens, 32% des oiseaux nicheurs et 19% des poissons d'eau douce sont menacés de disparition, auxquels d'ajoutent la présence, en France métropolitaine, de 68% des habitats menacés au niveau européen.

En juillet 2022, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques qui regroupe des experts internationaux sur la biodiversité) a rendu publique sa [seconde évaluation mondiale de l'état de la biodiversité](#). Elle révèle le lien étroit entre l'économie, la survie des populations et la protection des écosystèmes. 50 000 espèces sauvages répondent aux besoins de milliards d'êtres humains, dont 10 000 pour l'alimentation. Or bon nombre de ces ressources sont surexploitées donc menacées (12% des espèces d'arbres et 1 341 espèces de mammifères sauvages). A cette pression de surexploitation de ressources naturelles s'ajoutent quatre autres pressions majeures qui mettent en péril la préservation du vivant : le changement d'usage des terres, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230704-2023_07_139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Publication : 10/07/2023

Devant l'urgence d'agir et de répondre aux défis écologiques ayant des implications économiques et sociales, GrandAngoulême souhaite agir de manière collective et coordonnée afin d'intégrer la préservation de la biodiversité au sein de ses politiques publiques.

La Stratégie Biodiversité Intercommunale de GrandAngoulême a été co-construite avec les élus communaux référents biodiversité, et soumise aux acteurs de l'environnement du territoire, en déclinaison de différents documents stratégiques :

- la Stratégie Régionale pour la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine, qui décline la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, et comprend également les stratégies pour les aires protégées et relative aux espèces exotiques envahissantes ;
- le projet de territoire «GrandAngoulême vers 2030», et en particulier le second pilier « Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques ».

Cinq axes stratégiques déclinés en 13 objectifs proposant 25 actions

Considérant l'ensemble de ces éléments, cette stratégie vise à impliquer et mobiliser les compétences de la collectivité (urbanisme, cycle de l'eau...), les acteurs de l'environnement du territoire mais aussi les acteurs privés (entreprises) et les citoyens au travers de la définition de 25 fiches actions. Au stade de la validation de la stratégie, 11 sont d'ores et déjà mises en œuvre ou en cours.

AXE Stratégique 1 : Connaitre pour mieux protéger le vivant

Obj 1 : Développer la connaissance sur la biodiversité locale et suivre l'évolution des espèces et écosystèmes

Action 1 : Réaliser un état des lieux de la biodiversité locale à l'échelle intercommunale

Action 2 : Contribuer à la réalisation de suivis naturalistes sur le territoire

Obj 2 : Préserver et restaurer la Trame Verte et Bleue

Action 3 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière et d'usage pour la préservation et la reconquête de la biodiversité et des continuités écologiques

Action 4 : Réaliser un diagnostic des sols du territoire délimitant les zones humides, et assurer la protection de ces zones et des espaces agricoles

AXE Stratégique 2 : Révéler notre fibre écologique

Obj 3 : Sensibiliser, communiquer et mobiliser tous les acteurs du territoire aux enjeux d'une nature préservée

Action 5 : Partager la connaissance sur la biodiversité et communiquer sur les enjeux transversaux

Action 6 : Animer la sensibilisation et la mobilisation du grand public

Action 7 : Agir dans le cadre scolaire et péri-scolaire, pour sensibiliser les jeunes

Obj 4 : Former les acteurs du territoire aux enjeux écologiques et de biodiversité

Action 8 : Former les élus et techniciens aux enjeux écologiques et de biodiversité

AXE Stratégique 3 : Un territoire engagé pour aménager et gérer durablement l'espace

Obj 5 : Consolider les capacités d'accompagnement au changement pour la transition écologique

Action 9 : Animer des collectifs d'acteurs pour l'échange de bonnes pratiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230704-2023_07_139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Publication : 10/07/2023

Action 10 : Accompagner techniquement les communes pour la déclinaison locale d'un plan d'action biodiversité

Obj 6 : Déployer les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature dans l'aménagement du territoire

Action 11 : Gérer la pénurie de l'eau pour préserver le vivant

Action 12 : Promouvoir la culture écologique et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire
Action 13 : Favoriser la renaturation, désimperméabilisation, le reboisement et le développement des îlots de fraîcheur dans tous les projets d'aménagement

Action 14 : Elaborer et structurer des plans de gestion différenciée des espaces publics ou travailler avec les prestataires pour inclure des prescriptions écologiques

Obj 7 : Maintenir les espaces naturels, agricoles et forestiers et reconquérir leur bon état écologique, et atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050

Action 15 : Protéger et restaurer la fonctionnalité des écosystèmes au travers de documents d'urbanisme exigeants et contraignants

Obj 8 : Créer des synergies pour répondre à l'urgence climatique et la crise énergétique, tout en préservant la biodiversité

Action 16 : Réduire la pollution lumineuse

Action 17 : Accompagner le développement cohérent des EnR en prenant en compte la biodiversité

AXE Stratégique 4 : La biodiversité comme atout du développement économique

Obj 9 : Gérer durablement les espaces forestiers et les éléments bocagers

Action 18 : Définir un cadre d'action pour gérer durablement les milieux forestiers

Action 19 : Elaborer des schémas arbres/bocagers communaux

Obj 10 : Mobiliser les entreprises pour développer des actions en faveur de la biodiversité

Action 20 : Mettre en place un accompagnement des entreprises pour l'intégration des enjeux de biodiversité, notamment dans l'aménagement et la gestion durable de leurs espaces extérieurs

AXE Stratégique 5 : Des politiques publiques au diapason de la biodiversité

Obj 11 : Placer la biodiversité au cœur des politiques publiques

Action 21 : Créer et animer un « Bureau Biodiversité » pour consolider le portage politique

Action 22 : Définir les critères d'évaluation de la protection de la biodiversité par les politiques publiques

Obj 12 : Diversifier les outils de financement en faveur de la biodiversité et limiter l'empreinte biodiversité

Action 23 : Accompagner la mobilisation des financements publics et privés pour mener les actions biodiversité

Action 24 : Définir un cadre d'action pour intégrer des clauses environnementales et bio-conditionnalité dans le cadre des dépenses publiques

Obj 13 : Mettre en œuvre et évaluer la Stratégie Biodiversité Intercommunale

Action 25 : Elaborer et partager un tableau de bord de suivi, pilotage et évaluation de la SBI

Je vous propose :

D'ADOPTER la Stratégie Biodiversité Intercommunale de GrandAngoulême pour une durée de 5 ans.

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 9 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230704-2023_07_139-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Publication : 10/07/2023

STRATÉGIE BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE 2023-2028



**Biodiversité
GrandAngoulême**
Agir pour préserver le vivant



Avec le soutien financier de la Région de Nouvelle-Aquitaine

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1 / CONNAISSANCE et PRÉSERVATION



Connaître pour mieux protéger le vivant

2 / SENSIBILISATION et MOBILISATION



Révéler notre fibre écologique

3 / TERRITOIRE ENGAGÉ



Un territoire engagé pour aménager et gérer durablement l'espace

4 / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



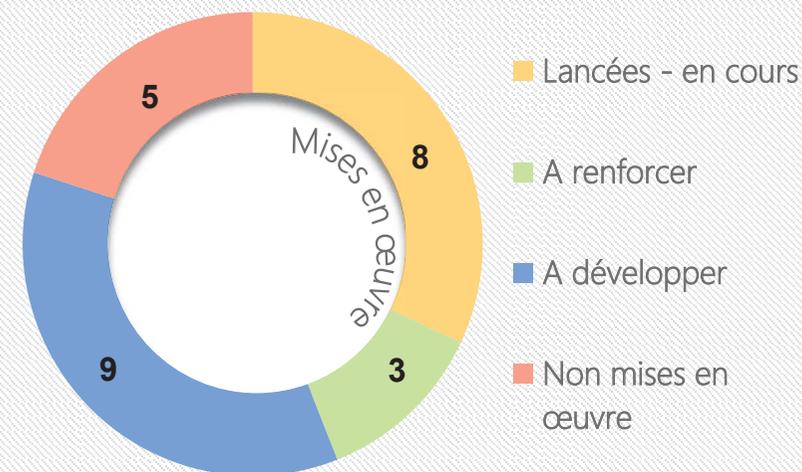
La biodiversité comme atout du développement économique

5 / COHÉRENCE DES POLITIQUES



Des politiques publiques au diapason de la biodiversité

Nombre d'actions en fonction de leur état d'avancement



Il y a urgence d'agir pour protéger et reconquérir la biodiversité, en intégrant cette thématique au sein de l'ensemble des politiques publiques. La mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Intercommunale va reposer sur le renforcement du travail en transversalité avec les autres services de l'Agglomération, mais également les services communaux, en avançant groupés avec les partenaires et acteurs du territoire.

1

Obj inter 1.A Développer la connaissance sur la biodiversité locale et suivre l'évolution des espèces et écosystèmes

Obj inter 1.B Préserver et restaurer la Trame Verte et Bleue

- Act 1** Réaliser un état des lieux de la biodiversité locale à l'échelle intercommunale
- Act 2** Contribuer à la réalisation de suivis naturalistes sur le territoire
- Act 3** Définir et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière et d'usage pour la préservation et la reconquête de la biodiversité et des continuités écologiques > **Transverse Planification**
- Act 4** Réaliser un diagnostic des sols du territoire délimitant les zones humides, et assurer la protection de ces zones et des espaces agricoles > **Transverse Cartéclima**

2

Obj inter 2.A Sensibiliser, communiquer et mobiliser tous les acteurs du territoire aux enjeux d'une nature préservée

Obj inter 2.B Former les acteurs du territoire aux enjeux écologiques et de biodiversité

- Act 5** Partager la connaissance sur la biodiversité et communiquer sur les enjeux transversaux
- Act 6** Animer la sensibilisation et la mobilisation du grand public
- Act 7** Agir dans le cadre scolaire et péri-scolaire, pour sensibiliser les jeunes
- Act 8** Former (obligatoirement) les élus et techniciens aux enjeux écologiques et de biodiversité

3

Obj inter 3.A Consolider les capacités d'accompagnement au changement pour la transition écologique

Obj inter 3.B Déployer les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature dans l'aménagement du territoire

Obj inter 3.C Maintenir les espaces naturels, agricoles et forestiers et reconquérir leur bon état écologique, et atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050

Obj inter 3.D Créer des synergies pour répondre à l'urgence climatique et la crise énergétique, tout en préservant la biodiversité

- Act 9** Animer des collectifs d'acteurs pour l'échange de bonnes pratiques
- Act 10** Accompagner techniquement les communes pour la déclinaison locale d'un plan d'action biodiversité
- Act 11** Gérer la pénurie de l'eau pour préserver le vivant > **Transverse GEMAPI**
- Act 12** Promouvoir la culture écologique et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire > **Transverse Agriculture**
- Act 13** Favoriser la renaturation, désimperméabilisation, le reboisement et le développement des îlots de fraîcheur dans tous les projets d'aménagement
- Act 14** Elaborer et structurer des plans de gestion différenciée des espaces publics ou travailler avec les prestataires pour inclure des prescriptions écologiques
- Act 15** Protéger et restaurer la fonctionnalité des écosystèmes au travers de documents d'urbanisme exigeants et contraignants > **Transverse Cartéclima**
- Act 16** Réduire la pollution lumineuse
- Act 17** Accompagner le développement cohérent des EnR en prenant en compte la biodiversité > **Transverse Cartéclima**

4

Obj inter 4.A Gérer durablement les espaces forestiers et les éléments bocagers

Obj inter 4.B Mobiliser les entreprises pour développer des actions en faveur de la biodiversité

- Act 18** Définir un cadre d'action pour gérer durablement les milieux forestiers
- Act 19** Elaborer des schémas arbres/bocagers communaux > **Transverse Agriculture**
- Act 20** Mettre en place un accompagnement des entreprises pour l'intégration des enjeux de biodiversité, notamment dans l'aménagement et la gestion durable de leurs espaces extérieurs

5

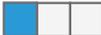
Obj inter 5.A Placer la biodiversité au cœur des politiques publiques

Obj inter 5.B Diversifier les outils de financement en faveur de la biodiversité et limiter l'empreinte biodiversité

Obj inter 5.C Mettre en œuvre et évaluer la Stratégie Biodiversité Intercommunale

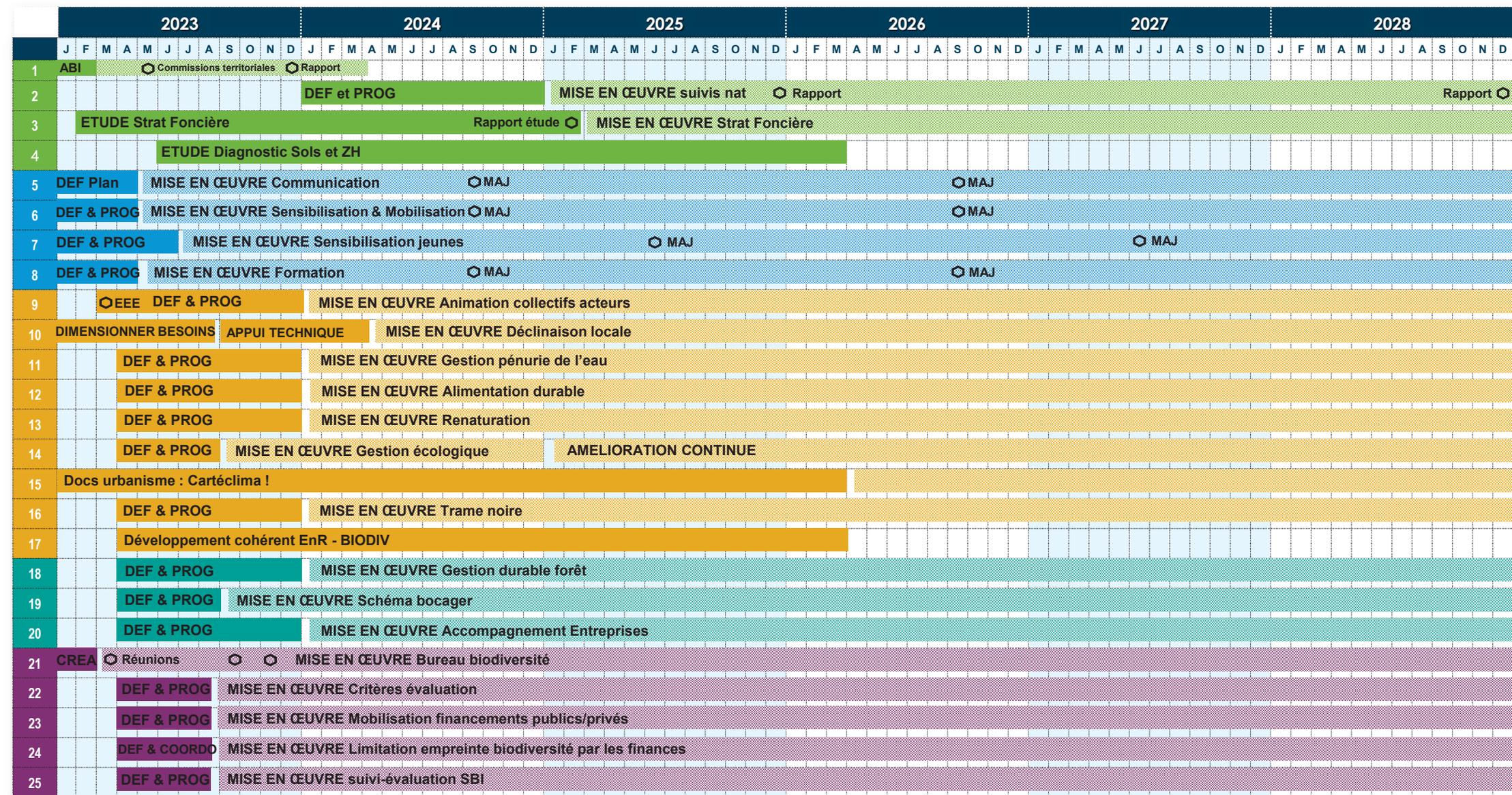
- Act 21** Créer et animer un « Bureau Biodiversité » pour consolider le portage politique
- Act 22** Définir les critères d'évaluation de la protection de la biodiversité par les politiques publiques
- Act 23** Accompagner la mobilisation des financements publics et privés pour mener les actions biodiversité
- Act 24** Définir un cadre d'action pour intégrer des clauses environnementales et bio-conditionnalité dans le cadre des dépenses publiques
- Act 25** Elaborer et partager un tableau de bord de suivi, pilotage et évaluation de la SBI

ESTIMATION BUDGETAIRE

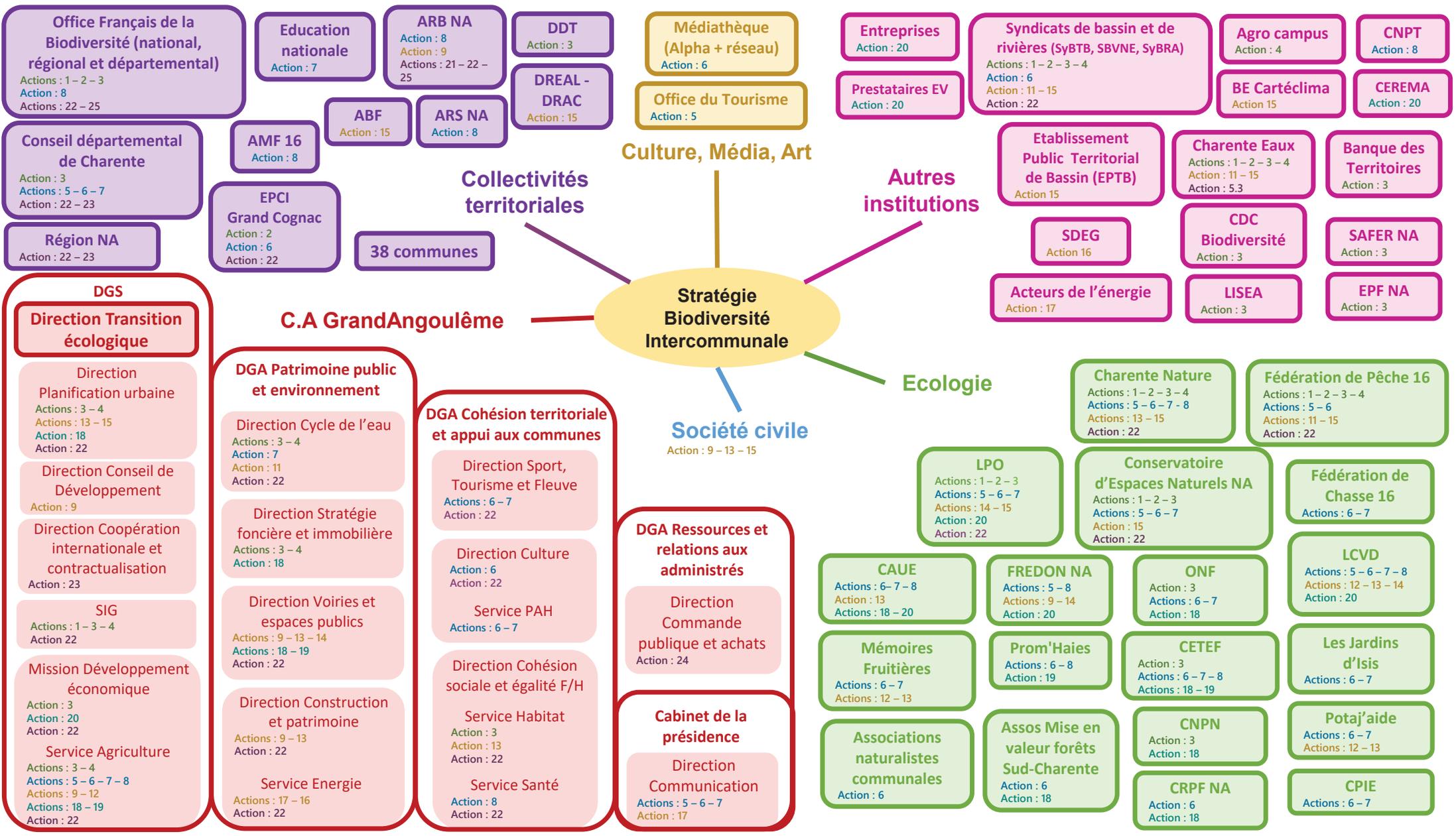
		Niveau des besoins et conditions de réussite	Moyens financiers	Moyens humains
Act 1	Réaliser un état des lieux de la biodiversité locale à l'échelle intercommunale	ÉLEVÉS		
Act 2	Contribuer à la réalisation de suivis naturalistes sur le territoire	INTERMÉDIAIRES		
Act 3	Définir et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière et d'usage pour la préservation et la reconquête de la biodiversité et des continuités écologiques > <i>Transverse Planification</i>	INTERMÉDIAIRES		
Act 4	Réaliser un diagnostic des sols du territoire délimitant les zones humides, et assurer la protection de ces zones et des espaces agricoles > <i>Transverse Cartéclima</i>	ÉLEVÉS		
Act 5	Partager la connaissance sur la biodiversité et communiquer sur les enjeux transversaux	MODÉRÉS		
Act 6	Animer la sensibilisation et la mobilisation du grand public	INTERMÉDIAIRES		
Act 7	Agir dans le cadre scolaire et péri-scolaire, pour sensibiliser les jeunes	ÉLEVÉS		
Act 8	Former (obligatoirement) les élus et techniciens aux enjeux écologiques et de biodiversité	MODÉRÉS		

		Niveau des besoins et conditions de réussite	Moyens financiers	Moyens humains
Act 9	Animer des collectifs d'acteurs pour l'échange de bonnes pratiques	MODÉRÉS	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 10	Accompagner techniquement les communes pour la déclinaison locale d'un plan d'action biodiversité	ÉLEVÉS	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements pour poste « Conseiller en Biodiversité partagé » 	
Act 11	Gérer la pénurie de l'eau pour préserver le vivant > Transverse GEMAPI	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 12	Promouvoir la culture écologique et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire > Transverse Agriculture	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 13	Favoriser la renaturation, désimperméabilisation, le reboisement et le développement des îlots de fraîcheur dans tous les projets d'aménagement	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 14	Elaborer et structurer des plans de gestion différenciée des espaces publics ou travailler avec les prestataires pour inclure des prescriptions écologiques	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 15	Protéger et restaurer la fonctionnalité des écosystèmes au travers de documents d'urbanisme exigeants et contraignants > Transverse Cartéclima	ÉLEVÉS	<ul style="list-style-type: none"> GA = Intégré dans Cartéclima ! 900 k € Ingé interne GA et communes Recherche financements pour la restauration des fonctionnalités 	
Act 16	Réduire la pollution lumineuse	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 17	Accompagner le développement cohérent des EnR en prenant en compte la biodiversité > Transverse Cartéclima	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 18	Définir un cadre d'action pour gérer durablement les milieux forestiers	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 19	Elaborer des schémas arbres/bocagers communaux > Transverse Agriculture	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 20	Mettre en place un accompagnement des entreprises pour l'intégration des enjeux de biodiversité, notamment dans l'aménagement et la gestion durable de leurs espaces extérieurs	MODÉRÉS	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements 	
Act 21	Créer et animer un Bureau Biodiversité pour consolider le portage politique	MODÉRÉS	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes 	
Act 22	Définir les critères d'évaluation de la protection de la biodiversité par les politiques publiques	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes Recherche financements pour accompagnement scientifiques 	
Act 23	Accompagner la mobilisation des financements publics et privés pour mener les actions en faveur de la biodiversité	MODÉRÉS	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes 	
Act 24	Définir un cadre d'action pour intégrer des clauses environnementales et bio-conditionnalité dans le cadre des dépenses publiques	MODÉRÉS	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes 	
Act 25	Elaborer et partager un tableau de bord de suivi, pilotage et évaluation de la SBI	INTERMÉDIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Ingé interne GA et communes 	

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2023
Publication : 10/07/2023





Action 1 Réaliser un état des lieux de la biodiversité locale à l'échelle intercommunale

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Connaissance de la biodiversité (*Atlas de la Biodiversité Intercommunale : connaître aide à protéger et éviter de détruire*) (20101-2)

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Développer la connaissance sur la biodiversité locale et la partager

Description

1/ Réaliser des inventaires naturalistes pour répertorier les espaces naturels, les espèces animales et végétales, et les trames vertes et bleues
2/ Partager les données collectées

Etat avancement / infos

Lancée - en cours

L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale est coordonné par GA depuis 2021 :

- inventaires 2021-2022 : 17 communes de l'Ouest
- inventaires 2022-2023 : 21 communes du centre et de l'Est
- 14 sites de station de pêches électriques prospectés en juin 2022
- prospection des écrevisses à pattes blanches à l'été 2023

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, SIG)

Partenaires : Charente Nature, Fédération de Pêche de Charente

Acteurs concernés : les 38 communes et tous les acteurs producteurs de données (LPO, CEN NA, OFB Dept, SyBRA, Charente Eaux ...)

Calendrier

2021-2024

Indicateurs

Recrutement // Nombre de réunions, de participants // Evolution du nombre de données, de leur densité, de la cartographie de la Trame Verte et Bleue (TVB) // Date de diffusion des données

Financements

ÉLEVÉS

GA = 360 k€ dont ingénierie interne, subventionné à 80% par l'OFB

Livrables

Base de données, cartographie et rapport intercommunal de l'état des lieux de biodiversité, des enjeux et préconisations > Fin 2023

Obj inter 1.A Développer la connaissance sur la biodiversité locale et suivre l'évolution des espèces et écosystèmes

Action 2 Contribuer à la réalisation de suivis naturalistes sur le territoire

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Connaissance de la biodiversité (*Atlas de la Biodiversité Intercommunale : connaître aide à protéger et éviter de détruire*) (20101-2)

Pressions

Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > 15% des espèces présentes en France sont menacées ou déjà éteintes à l'échelle mondiale (2022)
Changements climatiques : Indicateur > Arrivée des migrateurs en France, en moyenne 6 jours plus tôt en 2017 qu'en 1989 // + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle et + 2 à 3°C de température dans l'eau depuis 40 ans en NA
Pollutions : Indicateur > + 15% de vente de produits phyto pour usage agricole entre la période 2009-2011 et celle de 2017-2019 (mais - 71% pour usage non agricole)
EEE : Indicateur > En moyenne depuis 1983, 1 département compte 11 EEE de plus tous les 10 ans // 18 flores exotiques et 15 faunes exotiques à caractère préoccupant (EU)

Objectif opérationnel

Accompagner la dynamique de suivi naturaliste de la biodiversité sur le territoire en fixant des ambitions avec les acteurs locaux

Description

1/ Identifier les espèces et habitats cibles pour évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre pour protéger et favoriser la biodiversité (ex : milieux calcicoles pour orienter leur gestion)
2/ Définir la périodicité et mise en œuvre de ces suivis : partenariats renforcés avec les associations locales ? développement d'un observatoire participatif de la biodiversité ? > qui pourront permettre d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre pour protéger et favoriser la biodiversité sur le territoire (ACTION 22)

Etat avancement / infos

Non mise en œuvre

Des programmes de suivis naturalistes sont réalisés par les experts du territoire dans le cadre de plans d'action dédiés, comme pour les sites Natura 2000, ou sur des groupes d'espèces ciblées au niveau départemental ou régional.

Infos : Les Syndicats d'eau réalisent des suivis bancarisés dans la base de données « OCARI ». Charente Eaux est actuellement en discussion avec Charente Nature pour mener des suivis lors de la réalisation de travaux de restauration.

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique) et Communes
Acteurs concernés : Tous les acteurs naturalistes (Charente Nature, Fédé Pêche 16, LPO, CEN NA, OFB Dept, SyBRA, Charente Eaux, Animateurs Natura 2000...)

Calendrier

2024-2028

Indicateurs

Nombre d'espèces et habitats étudiés

Financements

Ingénierie interne GA
+ Recherche financements

Livrables

Bilan des suivis écologiques

INTERMEDIAIRES



Action 3 Définir et mettre en œuvre une stratégie de maîtrise foncière et d'usage pour la préservation et la reconquête de la biodiversité et des continuités écologiques > Transverse Planification urbaine

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Mise en valeur des espaces de biodiversité (*Décliner des stratégies de restauration et /ou de renforcement des continuités écologiques*) (20102-2)

Ambition : ZAN - RECONQUERIR LES FRICHES > *Enjeux* : Intégrer la sobriété foncière (20501) > Réintroduire la nature en ville (20502)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > + 3 560 ha urbanisés/an et - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA

Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > Chaque site subissait en moyenne les pressions de 15 activités humaines en métropole (2020) // - 200 000 ha de prairies (2015-2020) en NA

Changements climatiques : Indicateur > - 2,5 jours de gel annuel par décennie (1961-2010)

Pollutions : Indicateur > + 15% de vente de produits phyto pour usage agricole entre la période 2009-2011 et celle de 2017-2019 (mais - 71% pour usage non agricole)

EEE : Indicateur > En moyenne depuis 1983, 1 département compte 11 EEE de plus tous les 10 ans // 18 flores exotiques et 15 faunes exotiques à caractère préoccupant (EU)

Objectif opérationnel

Développer la maîtrise foncière et d'usage pour la gestion des milieux naturels

Description

1/ Mener l'étude : 3 phases en 24 mois (Phase 1 : Diagnostiquer les dynamiques de maîtrise foncière et d'usage à des fins de préservation de la biodiversité, Phase 2 : Identifier sur le territoire les zones prioritaires de maîtrise foncière et d'usage, Phase 3 : Définir la stratégie territoriale de maîtrise foncière et d'usage en faveur de la biodiversité)

2/ Mettre en œuvre la stratégie territoriale de maîtrise foncière et d'usage en faveur de la biodiversité

Etat avancement / infos

Lancement de l'étude réalisé fin avril 2023 > de 18 à 24 mois, en coordination avec l'étude friche menée avec la Banque des Territoires.

Lancée - en cours

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Planification urbaine, Développement économique, Mission foncière et immobilière, Agriculture, Cycle de l'eau, Habitat, SIG) et Communes

Acteurs concernés : Gestionnaires de sites (CEN NA, Conseil Départemental 16), Acteurs fonciers (SAFER, EPF NA, Etat-DDT, Banque des Territoires), Acteurs de la compensation (LISEA, CDC Biodiversité), Experts environnement (Charente Nature, Fédé Pêche 16, ONF, CNPN, CETEF, OFB Dept, SyBRA, SBVN, SyBTB, Charente Eaux, LPO ...)

Calendrier

2023-2028

Financements

GA = Etude 53 k € HT, subventionné par la Banque des Territoires

+ Ingénierie interne GA et communes

+ Recherche financements pour acquérir et gérer (à chiffrer)

INTERMEDIAIRES

Indicateurs

Nombre de sites identifiés, acquis, et gérés

Livrables

Cartographie et Rapport Stratégie foncière biodiversité > Février 2024

Action 4 Réaliser un diagnostic des sols du territoire délimitant les zones humides, et assurer la protection de ces zones et des espaces agricoles > Transverse Cartéclima

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Connaissance de la biodiversité (*Lutter contre les îlots de chaleur par la végétalisation, favoriser l'infiltration des eaux de pluies dans les sols, développer des corridors en pas japonais, reconquérir la trame verte et bleue, ...*) (20101-2) > Mise en valeur des espaces de biodiversité (*Elaborer les futurs SCoT et PLUi en comprenant une analyse fine des espaces à fort enjeux de biodiversité*) (20102-2)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > - 7,9% de surface des grands espaces de prairies permanentes // 41% des sites emblématiques présentent des milieux humides qui se dégradent (2010-2020) // -50% de zones humides depuis 1950 en France
Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > 10,3% de surface en agriculture bio (2021)
Changements climatiques : Indicateur > 89% des sites déclarent que les évolutions des zones humides sont pour partie liées au changement climatique (2010-2020) // 6% des cours d'eau suivis étaient asséchés en 2021 // La date moyenne des vendanges a avancé de 18 jours entre 1965-1974 et 2020-2019 // + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle et + 2 à 3°C de température dans l'eau depuis 40 ans en NA
Pollutions : Indicateur > + 15% de vente de produits phyto pour usage agricole entre la période 2009-2011 et celle de 2017-2019 (mais - 71% pour usage non agricole) // - 20% de pollution des cours d'eau par les pesticides (2008-2018) // 57% des eaux de surface sont en mauvais état écologique en NA
EEE : Indicateur > 86% des sites humides emblématiques de métropole et d'Outre-Mer ont hébergé au moins 1 EEE (2010-2020)

Objectif opérationnel

Acquérir des connaissances sur les zones humides et agricoles pour assurer la protection de ces espaces

Description

1/ Identifier et acquérir des connaissances sur les zones humides et les zones agricoles (étude pédologique et floristique) > pour protéger des zones dans le PLUi (périmètre de protection) (ACTION 15)
2/ Identifier des zones à reconquérir et protéger, par la maîtrise foncière (acquisition) ou d'usage, ou l'accompagnement des propriétaires privés, dont les agriculteurs (Animation foncière en lien avec la SAFER)

Etat avancement / infos

A développer

La réalisation d'une étude pédologique et floristique pour cartographier les zones humides et les sols a été soumise aux élus de Cartéclima (SCoT-AET approbation 2025 // PLUi-Plan mobilité approbation 2026). Une méthodologie de travail est en cours de construction avec les partenaires.
NB : L'identification et la protection des zones humides correspond à la disposition C25 du SAGE Charente.

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Planification urbaine, Mission foncière et immobilière, Agriculture, Cycle de l'eau, SIG) et Communes
Acteurs concernés : Charente Nature, Fédération de Pêche 16, SyBRA, Charente Eaux, Agro campus (?)

Calendrier

2023-2026

Financements

ÉLEVÉS

GA = Etude pédologique et floristique
 330 k € (subvention possible Agence de l'Eau)
 + Ingénierie interne GA
 + Recherche financements pour protection (à chiffrer)

Indicateurs

Nombre de projets exploitant les cartes thématiques de potentialités ou d'aléas

Livrables

Rapport étude > Fin 2025

Action 5 Partager la connaissance sur la biodiversité et communiquer sur les enjeux de biodiversité transversaux

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > Enjeux : Connaissance de la biodiversité (Atlas de la Biodiversité Intercommunale) (20101-2)
Ambition : GESTION RESPONSABLE DES DECHETS > Enjeux : Encourager toutes les initiatives pour une consommation durable (20602-2)

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Renforcer la communication sur les enjeux d'une nature préservée

Description

1/ Définir les sujets sur lesquels on souhaite communiquer :

- Les résultats de l'Atlas de la Biodiversité GA et la richesse naturelle du territoire
- La place de l'homme face à la préservation de la faune et la flore (abeille, espèces mal aimées / insectes ...) et les solutions à mettre en œuvre pour cohabiter avec elles (préservation de l'eau, empreinte du bâti...)
- Les EEE et leur gestion
- Promouvoir les loisirs "responsables" et simples : randonnées respectueuses // Acheter local et des produits de saisons (+ de protéines végétales) + Informer les consommateurs de leurs impacts // Voyager local

2/ Structurer une stratégie de communication en définissant les outils à développer :

- Articles dans les bulletins municipaux
- Créer et animer une page biodiversité sur les sites Internet
- Mettre en place une signalétique pédagogique pour faire connaître la biodiversité locale

Etat avancement / infos

GA : un article sur la biodiversité dans chaque numéro de l'ACTU depuis le lancement de l'Atlas et des pots Facebook (relai infos et événements locaux).
 Un article pour expliciter ce que sont les continuités écologiques a été partagé aux 17 premières communes inventoriées au printemps 2022.

A renforcer

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Agriculture, Tourisme et Communication) et Communes
Partenaires : Charente Nature, Fédération de Pêche 16
Acteurs concernés : FREDON NA, LPO, CEN NA, LCDV, Conseil départemental 16, Office du Tourisme, L'Eschalou

Calendrier

2021-2028

Financements

GA = 18 k € (financé par l'ABI jusqu'à 2024)
 + Ingénierie interne GA et communes
 + Financements communication GA et communes

MODÉRÉS

Indicateurs

Type et nombre de communication et modes de diffusion // Part de financement // Date de diffusion du rapport

Livrables

Rapport de l'ABI // Plan de communication

Action 6 Animer la sensibilisation et la mobilisation du grand public

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Connaissance de la biodiversité (*Sensibiliser les acteurs économiques à travers la mise en place d'actions spécifiques et renforcer les animations pour les citoyens (sciences participatives) (20101-2) > Fleuve et cours d'eau (Des chemins pédagogiques et d'interprétation seront créés pour sensibiliser le public à la biodiversité et à ses réservoirs le long de la Charente) (20103-2)*

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Renforcer la sensibilisation et mobilisation du grand public aux enjeux d'une nature préservée, notamment par l'organisation de manifestations

Description

1/ Structurer un catalogue d'outils d'animation :

- Ateliers de sensibilisation tout public (abris hérisson, hôtel à insectes...)
- Organiser des journées de mobilisation > ex prévenir les pièges pour la faune en comblant les poteaux creux (panneaux de signalisation, de publicité etc.) et les cavités dangereuses (regards, cheminées sans grillages...) etc.) ; ou encore en éloignant les tirs de feux d'artifices des zones naturelles
- Impliquer les habitants à travers l'école, le jardin privé ou les espaces végétalisés
- Sensibiliser les habitants à une nouvelle esthétique de la ville, pour qu'ils s'approprient la gestion écologique de leur ville
- Mettre en place des inventaires participatifs
- Développer une conférence territoriale annuelle sur la biodiversité _ Organiser un temps d'échange fédérateur autour de la nature entre les citoyens et les élus avec une conférence annuelle (ex : Journée Internationale de la Biodiversité - 22/05) (ex : *Journée Internationale de la Biodiversité - 22/05*)
- Structurer un réseau de bénévoles autour des chantiers nature (proposition LPO)

2/ Recenser les manifestations locales et établir un planning annuel des animations biodiversité sur le territoire

Etat avancement / infos

A renforcer

2022 : GA a accompagnée techniquement et financièrement les manifestations locales nature organisées par les communes et a organisé 17 animations dont 2 inventaires participatifs. Un planning annuel des Journées/Semaines mondiales, internationales et nationales du DD, intégrant les manifestations locales et animations organisées par GA (sorties Nature & Patrimoine et animations d'été), a été partagé avec les communes.

2023 : GA souhaite a renforcé les propositions d'animations, notamment en lien avec le programme du PAH (Sorties Nature et Patrimoine), du service Culture (projections durant Mars en Braconnerie et animations lors des Soirs Bleus) et de l'Alpha (animations dans le cadre de la Fête de la Science).

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Agriculture, Culture, Tourisme, Communication + ALFA et PAH) et Communes

Animateurs environnement locaux : Associations (Charente Nature, Les Compagnons du Végétal, Les Jardins d'Isis), Animateurs Natura 2000 (LPO, CEN NA, SVBN, Grand Cognac, ONF), Entreprise (Potaj'Aide)

Acteurs concernés : Conseil Départemental 16, Acteurs de l'environnement (CETEF, Mémoires Fruitières, Fédération de Pêche, Fédération de Chasse 16, CAUE, Prom'Haies, CRPF NA, Association pour la mise en valeur des forêts du Sud-Charente, associations naturalistes communales, CPIE, L'Eschalou)

Calendrier

2021-2028

Financements

INTERMEDIAIRES

GA = 52 k € (financé par l'ABI jusqu'à 2024)
+ Ingénierie interne GA et communes
+ Financements communaux
+ Recherche de financements

Indicateurs

Nombre d'animations, de communes concernées, de participants // Part de financement

Livrables

Catalogue d'outils d'animation et planning annuel des manifestations

Action 7 Agir dans le cadre scolaire et périscolaire, pour sensibiliser les jeunes

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Connaissance de la biodiversité (*Renforcer les animations pour les citoyens (sciences participatives, programmes pédagogiques) (20101-2)*)

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Renforcer la sensibilisation et mobilisation des jeunes face aux enjeux d'une nature préservée

Description

Renforcer les projets EEDD avec l'EN + périscolaire :

- Programmes pédagogiques (scolaire primaire)
- Animations d'été (périscolaire)
- Soutenir la création de projet d'Aires éducatives
- Créer une malle pédagogique
- Encourager la création de mares pédagogiques

Etat avancement / infos

A renforcer

Depuis la rentrée 2015-2016, GA accompagne l'éducation à l'environnement et au développement durable par des programmes pédagogiques pour les classes de primaires : 30 classes accompagnées en 2016, 65 classes en 2019, 111 classes en 2022. > **Arrivé à un maximum (demandes et capacité des structures).**

Rentrée 2022-2023 : Information sur le projet d'Aire éducative coordonné par l'OFB (intégrée au courrier portant sur les programmes pédagogiques).

Infos : Le Conseil Départemental accompagne les collèges, et fait partie de la commission Clas en charge du dispositif d'accompagnement, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la Terminale et qui est financé par la Caf (AAP contrat local d'accompagnement à la scolarité).

NB : Il existe au moins une mare pédagogique sur la commune de St-Michel.

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Cycle de l'Eau, Déchets, Agriculture, Communication + PAH) et Communes

Partenaires : Charente Nature, Les Compagnons du Végétal, Les Jardins d'Isis

Acteurs concernés : Education nationale, Conseil Départemental 16, Acteurs de l'éducation (CAUE, CPIE, Potaj'aide), Acteurs de l'environnement (CETEF, Mémoires Fruitières, Fédération Pêche 16, ONF, Fédé Chasse 16, L'Eschalou)

Calendrier

2021-2028

Financements

ÉLEVÉS

GA = 190 k € /an (Programmes pédagogiques EEDD) +
10 k € (Animations d'été 2021-2024)
+ Ingénierie interne GA et communes
+ Financements communaux
+ Recherche financement

Indicateurs

Nombre de participants, de classes accompagnées // Part de financement // Nouveaux partenariats établis

Livrables

Bilan annuel

Action 8 Former les élus et techniciens aux enjeux écologiques et de biodiversité

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Connaissance de la biodiversité (*Former les élus et agents municipaux*) (20101-2)

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Former les élus et techniciens pour un passage à l'action

Description

1/ Identifier les formations existantes et définir précisément le besoin :

- Atelier autour des exigences de préservation, des obligations (permettant de l'imposer dans les docs d'urbanisme)
- Les enjeux de biodiversité
- La gestion écologique des espaces végétalisés
- EEE (binôme élu/technicien)
- Outils à identifier : fresque de la biodiversité,...
- REX d'actions d'autres territoires (aller sur le terrain)

2/ Etablir une programmation de formations et les mettre en œuvre

Des formations à la gestion écologique des espaces végétalisés sont mises en œuvre à l'échelle communale.

Infos : Possibilité d'aller voir les travaux menés par le SyBRA (continuités écologiques sur la Nouère + plantation de haies + création d'une mare sur Angoulême) et proposition pour présenter le rôle et les objectifs des sites Nature 2000 (Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac).

Etat avancement / infos

A développer

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Agriculture et Santé) et Communes

Partenaires : FREDON NA, ARS NA

Acteurs concernés : AMF 16, CNPT, LCDV, FREDON NA, CAUE, ARB NA, OFB, CETEF, Prom'Haies

Calendrier

2021-2028

Financements

GA = 8 k € (financé par l'ABI jusqu'en 2024)
+ Ingénierie interne GA et communes

MODÉRÉS

Indicateurs

Nombre de communes concernées, de participants // Type et nombre de formation
// Part de financement

Livrables

Programme de formation

Action 9 Animer des collectifs d'acteurs pour l'échange de bonnes pratiques

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : **PRESERVER** et **VALORISER LA NATURE** > **Enjeux** : **Connaissance de la biodiversité (Formaliser un réseau de collectivités pour travailler à la préservation de la biodiversité) (20101-2)**

Ambition : **RESILIENCE ALIMENTAIRE** > **Enjeux** : **Accompagnement vers l'agroécologie (20203-2) > Implication citoyenne et des élus locaux (20204-2)**

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Animer la mobilisation des acteurs sur le territoire

Description

Définir la typologie des réseaux d'acteurs et les animer :

- Comité technique des agents des espaces verts (partage REX)
- Favoriser l'approvisionnement respectueux en ressources naturelles
- Référents EEE sur le territoires (binômes collectivités et autres acteurs dont agriculteurs + FREDON)
- Porteurs de projets foncier en faveur de la biodiversité (particuliers, associations, collectivités, privés)
- Structurer un réseau de bénévoles autour des chantiers nature
- Mettre en avant les démarches citoyennes et les initiatives des entreprises (Carte interactive des initiatives en faveur de la transition écologique ou de la biodiversité ?)
- Recueillir la perception de ce qu'est la biodiversité pour les habitants (au travers du Conseil de Développement, sous la forme d'une rencontre citoyenne, comme celle organisée à Vindelle sur le thème de l'eau ?)
- Mobiliser le monde agricole

Etat avancement / infos

Lancée - en cours

EEE : 10 acteurs du territoire et 29 binômes communaux formés aux Ambroisies, dont 21 disposent d'un binôme de référents officiels auprès de la FREDON NA (Angoulême, Asnières-sur-Nouère, Claix, Dignac, Dirac, Fléac, Jauldes, La Couronne, Linars, Mouthiers-sur-Boëme, Nersac, Puymoyen, Rouillet-St-Estèphe, Saint-Michel, Saint-Saturnin, Saint-Yrieix-sur-Charente, Sireuil, Soyaux, Touvre, Vouzan).

Campagne de piégeage du Frelon asiatique menée au printemps 2023, en partenariat avec la FREDON NA.

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Agriculture, Espaces publics, Construction et patrimoine) et Communes

Partenaires : FREDON NA, ARB NA

Acteurs concernés : Agents territoriaux, citoyens, entreprises, agriculteurs

Calendrier

2023-2028

Financements

**Ingénierie interne GA et communes
+ Financements GA et communaux
+ Recherche financements**

MODÉRÉS

Indicateurs

Nombre de réunions, d'acteurs concernées, de participants // Part de financement

Livrables

Programme d'animation de réseaux d'acteurs



Action 10 Accompagner techniquement les communes pour la déclinaison locale d'un plan d'action en faveur de la biodiversité

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Mise en valeur des espaces de biodiversité (*Engagement de GA dans le dispositif Territoires Engagés pour la Nature coordonné par l'ARB NA (20102-2)*)

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Décliner localement la stratégie biodiversité intercommunale afin de garantir la cohérence à l'échelle communale

Description

- 1/ Partager un diagnostic des actions communales en faveur de la biodiversité, pouvant servir à la candidature TEN, qui valorise les plans d'action
- 2/ Formaliser des plans d'actions communaux par rapport aux actions déclinées de la stratégie intercommunale mais aussi d'autres actions spécifiques aux communes

Etat avancement / infos

Cette action nécessite de recenser annuellement les besoins et de dimensionner le niveau d'ingénierie (mise en place d'un Conseiller en Biodiversité Partagée ?)

A développer

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique)
Acteurs concernés : les 38 communes

Calendrier

2023-2028

Financements

ÉLEVÉS

Ingénierie interne GA et communes
+ Recherche financements pour poste
« Conseiller en Biodiversité partagé »

Indicateurs

Nombre de plans d'actions // Reconnaissance TEN // Financement ingénierie

Livrables

Plans d'actions communaux



Action 11 Gérer la pénurie de l'eau pour préserver le vivant > Transverse GEMAPI

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > Enjeu : Mise en valeur des espaces de biodiversité (Décliner des stratégies de restauration et/ou renforcement des continuités écologiques) (20102-2) > Fleuve et cours d'eau (Garantir le bon état écologique du fleuve Charente, de ses affluents et de leurs berges) (20103-2)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > 41% des sites emblématiques présentent des milieux humides qui se dégradent (2010-2020) // -50% de zones humides depuis 1950 en France
Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > 29% des quantités débarquées en golfe de Gascogne proviennent de stocks surpêchés, dégradés ou effondrés (2021)
Changements climatiques : Indicateur > 89% des sites déclarent que les évolutions des zones humides sont pour partie liées au changement climatique (2010-2020) // 6% des cours d'eau suivis étaient asséchés en 2021 // + 2 à 3°C de température dans l'eau depuis 40 ans en NA
Pollutions : Indicateur > - 20% de pollution des cours d'eau par les pesticides (2008-2018) // 57% des eaux de surface sont en mauvais état écologique en NA
EEE : Indicateur > 86% des sites humides emblématiques de métropole et d'Outre-Mer ont hébergé au moins 1 EEE (2010-2020)

Objectif opérationnel

Renforcer la gestion durable de la ressource en eau

Description

Définir un programme d'action :

- Soutenir l'amélioration des infrastructures de gestion et traitement de l'eau
- Développer la collecte et le recyclage des eaux : favoriser la récupération des eaux publiques et privées, inciter à l'usage des eaux grises pour des usages domestiques > Agir sur la réglementation
- Agir au niveau de la compétence GEMAPI :
 - favoriser la recharge des nappes sur les versants, réduisant le risque inondation par la même occasion > par l'hydraulique douce et les solutions fondées sur la nature
 - réflexion sur le niveau de la taxe et son utilisation à destination d'actions biodiversité (actuellement la taxe = environ 2€/hab qui finance les syndicats de bassin et le poste interne GA ; la moyenne départementale est à 6€)
- Sensibiliser et éduquer aux nouveaux modes de consommation de cette ressource

Etat avancement / infos

A préciser et articuler avec la direction du Cycle de l'Eau.

A développer

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique et Cycle de l'Eau) et Communes
Acteurs concernés : Syndicats de bassin de rivières, Charente Eaux, Fédération de Pêche 16

Calendrier

2023-2028

Indicateurs

A préciser

Financements

Ingénierie interne GA et communes
 + Recherche financements

Livrables

A préciser

INTERMEDIAIRES



Action 12 Promouvoir la culture écologique et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire > Transverse Agriculture

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : RESILIENCE ALIMENTAIRE > *Enjeux* : Circuits courts agricoles (20201-2) > Accompagnement vers l'agroécologie (20203-2) > Implication citoyenne et des élus locaux (20204-2) > Education et soutien alimentation locale (20205-2)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > + 3 560 ha urbanisés/an et - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA
Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > 10,3% de surface en agriculture bio (2021)
Changements climatiques : Indicateur > La date moyenne des vendanges a avancé de 18 jours entre 1965-1974 et 2020-2019

Objectif opérationnel

Accompagner la transition agroécologique et le renforcement de l'autonomie alimentaire

Description

Préciser le besoin et définir un programme d'action :

- Promotion de la culture écologique > Animer la sensibilisation et le développement de la culture écologique auprès des habitants : favoriser les espaces de productions partagés (jardins / vergers / forêts comestibles), faire de la pédagogie sur la permaculture, l'agroécologie, l'échange de plants et de scions, la culture du greffage et les techniques adaptées pour consommer peu d'eau.
- Renforcer l'autonomie alimentaire > Actions à préciser (projet de production alimentaire communale ?)

Etat avancement / infos

A développer

A articuler avec les objectifs du PAAT Durable de GA :

- Obj 1 : « accompagner les changements de pratiques »
- Obj 6 : « soutenir les initiatives locales (communales et citoyennes) contribuant à la sécurité alimentaire »

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Agriculture) et Communes
Acteurs concernés : Mémoires Fruitières, Les Compagnons du Végétal, Potaj'aide

Calendrier

2023-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes
 + Recherche financements

INTERMEDIAIRES

Indicateurs

A préciser

Livrables

A préciser



Contexte projet Agglo 2030

Action 13 Favoriser la végétalisation écologique, la renaturation, la désimperméabilisation, le reboisement et le développement des ilots de fraîcheur dans tous les projets d'aménagement

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > Enjeux : Connaissance de la biodiversité (Lutter contre les ilots de chaleur par la végétalisation, favoriser l'infiltration des eaux de pluies dans les sols, développer des corridors en pas japonais, reconquérir la trame verte et bleue, ... ; Définir un plan "arbre" au niveau communautaire en prenant en compte les enjeux agricoles et climatiques : zones de fraîcheur, rétention d'eau, dépollution, aspect nourricier, fourniture de ressource (bois d'œuvre, bois énergie), zone de compensation écologique ... ; Prendre en compte la renaturation des centres villes dans les projets urbains ; Faire émerger par les sociétés d'aménagement locales (SEM et SPL Gama), la problématique "Nature" en amont de leur réflexion de programmation) (20101-2)

Ambition : ZAN - RECONQUERIR LES FRICHES > Enjeux : Réintroduire la nature en ville (Agir sur les espaces publics urbains, de concert avec la futur stratégie de biodiversité, pour lutter contre les ilots de chaleurs : désimperméabilisation, renaturation, végétalisation des cours d'école...) (20502)

Pressions

Changement d'usage des terres : [Indicateur](#) > + 3 560 ha urbanisés/an et - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA // - 7,9% de surface des grands espaces de prairies permanentes // 41% des sites emblématiques présentent des milieux humides qui se dégradent (2010-2020)

Surexploitation des ressources naturelles : [Indicateur](#) > Chaque site subissait en moyenne les pressions de 15 activités humaines en métropole (2020) // 15% des espèces présentes en France sont menacées ou déjà éteintes à l'échelle mondiale (2022)

Changement climatique : [Indicateur](#) > + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle et + 2 à 3°C de température dans l'eau depuis 40 ans en NA

Pollutions : [Indicateur](#) > - 20% de pollution des cours d'eau par les pesticides (2008-2018) // 57% des eaux de surface sont en mauvais état écologique en NA

EEE : [Indicateur](#) > En moyenne depuis 1983, 1 département compte 11 EEE de plus tous les 10 ans

Objectif opérationnel

Renforcer la végétalisation et renaturation écologiques et paysagères du territoire, en s'appuyant sur des écosystèmes fonctionnels

Description

Préciser le besoin et définir un cadre d'action :

- Soutien technique auprès des collectivités > Moyens humains
- Soutien technique et financier auprès des acteurs du territoire

- S'inspirer des projets réalisés sur d'autres territoires > Visite de terrain, conférences, temps d'échanges et de retours d'expérience

- Projets à favoriser : végétalisation des cimetières, cours d'écoles, parking et espaces publics, en privilégiant la diversité des plantes locales (limite risques allergiques, prévient l'installation de EEE, bénéfiques pour la faune) et les boisements multifonctionnels

Etat avancement / infos

Lancée - en cours

GA a apporté un soutien technique pour le montage de dossiers communaux, notamment de demande de subvention pour des projets de renaturation.

La végétalisation des cimetières est une action largement engagée ou en cours de réflexion par les communes (14 communes au moins les végétalisent), et elles agissent globalement pour diversifier leurs plantations, mais ce n'est pas systématiquement formalisé.

La LPO remonte l'information qu'il n'y a pas suffisamment de crédits d'investissement et de moyens humains dédiés à l'accompagnement technique, administratif et financier des lourds projets portés par des propriétaires / agriculteurs / forestiers pour renaturer des espaces naturels, agricoles et forestiers (reforestation, création de mares, reméandrage de cours d'eau, réouverture de pelouses, de marais)

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Planification, Construction et patrimoine, Habitat, Espaces publics) et Communes

Acteurs concernés : Charente Nature, Mémoires Fruitières, Les Compagnons du Végétal, Potaj'aide, CAUE, porteurs de projets d'aménagement

Calendrier

2023-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes
+ Recherche financements

INTERMEDIAIRES

Indicateurs

Nombre de projets de végétalisation et renaturation menés et accompagnés

Livrables

A préciser



Obj inter 3.B Déployer les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature dans l'aménagement du territoire

Action 14 Elaborer et structurer des plans de gestion différenciée des espaces publics ou travailler avec les prestataires pour inclure des prescriptions écologiques

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > *Enjeux* : Mise en valeur des espaces de biodiversité (Plan d'action Territoires Engagés pour la Nature de Ga (20102-2)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA //- 7,9% de surface des grands espaces de prairies permanentes
Changement climatique : Indicateur > + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle
Pollutions : Indicateur > + 15% de vente de produits phyto pour usage agricole entre la période 2009-2011 et celle de 2017-2019 mais - 71% pour usage non agricole
EEE : Indicateur > En moyenne depuis 1983, 1 département compte 11 EEE de plus tous les 10 ans

Objectif opérationnel

Renforcer la gestion écologique des espaces publics

Description

- 1/ Répertorier les dispositifs d'accompagnement (Charte +Nature, Refuge LPO Collectivités,...) et de formation existants, notamment pour mettre en place l'évaluation de l'efficacité des actions
- 2/ Diagnostiquer les pratiques d'entretien des espaces publics (tontes, tailles, curages de fossés, broyage d'accotements) pour les adapter aux enjeux de biodiversité, définir un cadre d'action commun et élaborer des plans de gestion différenciée (intercommunal et communaux) :
 - Mutualiser le matériel d'entretien (broyeur / lamier)
 - Ralentir le rythme des tontes, privilégier les fauches tardives sur des espaces dédiés, privilégier la tonte des cheminements à celle de l'ensemble des gazons, préserver et favoriser les insectes pollinisateurs sauvages
 - Utilisation d'essences végétales adaptées aux conditions locales, fleurissement avec plantes vivaces, création de micro-milieux
 - Effectuer les travaux d'entretien impérativement en dehors des périodes sensibles pour la faune sauvage (pas d'élagage et de taille des haies entre fin mars et septembre + périodes de déplacement des amphibiens + nidification des oiseaux...)
- 3/ Structurer un plan de communication associé permettant l'acceptation des nouveaux modes de gestion

Etat avancement / infos

Lancée - en cours

18 communes > "Terre Saine" (ex Région Poitou-Charentes) : diagnostic des pratiques et mise en place de nouvelles techniques d'entretien sans produits phyto ; mais cette démarche n'est plus animée depuis 2019.
> Nouveau dispositif proposée par la FREDON en 2021 : Charte +Nature pour la gestion des déchets verts, de l'eau, de la biodiversité et la communication verte (Gond-Pontouvre s'y est engagée.)
> Une charte d'aménagement des espaces publics a été réalisée dans le cadre de l'ORU BAGF / Etangs des moines, intégrant le volet biodiversité.
NB : des équipes techniques et équipements sont déjà mutualisés sur le territoire.

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique et Espaces publics) et Communes
Partenaires : FREDON NA, LCDV
Acteurs concernés : Agents territoriaux et prestataires EV

Calendrier

2023-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes + Recherche financements

INTERMEDIAIRES

Indicateurs	Nombre de plans de gestion // Etablissement ou renforcement de partenariats
Livrables	Cadre d'action commun et plans de gestion écologique

Obj inter 3.C Maintenir les espaces naturels, agricoles et forestiers et reconquérir leur bon état écologique, et atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050

Action 15 Protéger et restaurer la fonctionnalité des écosystèmes au travers des documents d'urbanisme exigeants et contraignants > Transverse Cartéclima

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > Enjeux : Mise en valeur des espaces de biodiversité (Elaborer les futurs SCoT et PLUi en comprenant une analyse fine des espaces à fort enjeux de biodiversité (réservoirs et corridors de biodiversité) (20102-2)
Ambition : ZAN -RECONQUERIR LES FRICHES > Enjeux : Intégrer la sobriété foncière (20501)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > + 3 560 ha urbanisés/an et - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA // - 7,9% de surface des grands espaces de prairies permanentes // 41% des sites emblématiques présentent des milieux humides qui se dégradent (2010-2020)
Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > Chaque site subissait en moyenne les pressions de 15 activités humaines en métropole (2020) // 15% des espèces présentes en France sont menacées ou déjà éteintes à l'échelle mondiale (2022) // 43,1% des eaux de surfaces sont en bon ou très bon état écologique (2018)
Changement climatique : Indicateur > + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle

Objectif opérationnel

Elaborer des documents de planification mettant la biodiversité au cœur de la stratégie territoriale

Description

Intégrer les prescriptions biodiversité au sein des documents d'urbanisme > SCoT valant PCAET (approbation 2025) et PLUi à 38 communes valant Plan de mobilité (approbation 2026) :
 - Classer des habitats naturels au sein des documents d'urbanisme (conserver les vieux arbres, les haies bocagères, prairies, TVB...)
 - Mettre en œuvre des outils juridiques adaptés : Obligations Réelles Environnementales (ORE), Espaces de Continuités Ecologique (ECE)...
 - Intégrer des préconisations dans le règlement
 - Adapter les réglementations ABF notamment

Etat avancement / infos

Lancée - en cours

L'ABI doit guider les décisions relatives à l'aménagement du territoire pour renforcer la protection du patrimoine naturel.
 Les PDA (Périmètres délimités des abords des Monuments Historiques) sont existants pour 8 communes (Angoulême, Balzac, Champniers, Garat, La Couronne, Mouthiers, Roulet, Soyaux). Un travail est co-porté par GA et l'ABF, avec les communes (qui se poursuivra pour couvrir le territoire) : en cours pour 7 communes (Claix, Linars, Magnac, Marsac, Puymoyen, Ruelle, St-Michel), et dans le cadre de Cartéclima, lancée en mars 2021, 8 communes supplémentaires (Angoulême, Bouex, Dirac, Fléac, Nersac, St-Saturnin, Torsac, Touvre).

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique et Planification) et Communes
Partenaires : Charente Nature, Fédération de Pêche 16
Acteurs concernés : Bureau d'étude de la démarche Cartéclima, ABF, DREAL, DRAC, LPO, GEN NA, EPTB, Syndicats de bassin et de rivières, Charente Eaux...

Calendrier

2023-2026

Financements

ÉLEVÉS

GA = Intégré dans la démarche Cartéclima !
900 k € TTC (Elaboration documents et Communication/concertation)
+ Ingénierie interne GA et communes
+ Recherche financements pour la restauration des fonctionnalités (à chiffrer)

Indicateurs

Evolution de la cartographie de la Trame Verte et Bleue // Type et nombre d'enjeux intégrés (notamment l'augmentation de la part de surfaces en aires protégées)

Livrables

Mise à jour du mode d'occupation des sols réalisé par GrandAngoulême en 2019
 Cartographie de la TVB et prescriptions intégrées dans le règlement



Obj inter 3.D Créer des synergies pour répondre à l'urgence climatique et la crise énergétique, tout en préservant la biodiversité

Action 16 Réduire la pollution lumineuse

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > Enjeux : Mise en valeur des espaces de biodiversité (Décliner des stratégies de restauration et/ou de renforcement des continuités écologiques) (20102-2)

Pressions

Pollutions : Indicateur > 85% du territoire métropolitain est exposé à une forte pollution lumineuse (2020)

Objectif opérationnel

Renforcer la mise en place de la trame noire

Description

1/ Identifier la trame noire

2/ La préserver, voire restaurer, en accord avec les orientations stratégiques du PCAET et du RLPI

- Réduire les plages d'éclairage (ex : extinction entre 22h-6h, y compris sur les stades d'entraînement) + passage en led
- Réglementer l'usage des panneaux publicitaires (Décret Journal officiel du 6/10 interdisant les publicités lumineuses de 1h à 6h sauf aéroports, et pour les services de transport, à conditions qu'elles soient à images fixes), en appliquant notamment le RLPI
- Acheter des horloges astronomiques
- Mobiliser des subventions (Europe, Etat, Région, Dept)
- Evaluer l'impact sur la biodiversité (suivi des insectes nocturnes, des chauves-souris ?)

Etat avancement / infos

De nombreuses communes agissent déjà : remplacement des ampoules par des Led, mise en place d'horloges astronomiques, et réduction des plages d'éclairage pour au moins 29 communes (intégré dans les plans de sobriété communaux, parution des plages horaires d'extinction dans la Charente Libre).

A développer

L'agglomération a réalisé un diagnostic de l'éclairage de ces zones d'activités.
NB : Décret Journal officiel du 6/10/22 interdisant les publicités lumineuses de 1h à 6h sauf aéroports, et pour les services de transport.

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique et Energie) et Communes
Acteurs concernés : SDEG

Calendrier	2023-2028
Financements	Ingénierie interne GA et communes + Recherche financements
INTERMEDIAIRES	

Indicateurs	Nombre de communes éteignant son éclairage // Extension des plages horaires d'extinction // Renforcement des partenariats
Livrables	Cartographie de la trame noire du territoire

Obj inter 3.D Créer des synergies pour répondre à l'urgence climatique et la crise énergétique, tout en préservant la biodiversité

Action 17 Accompagner le développement cohérent des EnR en prenant en compte la biodiversité > Transverse Cartéclima

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : DECARBONATION ENERGETIQUE > Enjeux : Energies renouvelables (Développer un schéma énergétique d'agglomération (gestion des réseaux énergétiques, quelle filière ? Pour quel usage ? Où ? Avec quelles compétences techniques et administratives ?), intégrant une stratégie foncière de développement des EnR) (20301-2)

Pressions

Changements climatique : L'augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes, qui modifie le cycle de vie des espèces, impacte leur déplacement, isole des populations et baisse la diversité génétique. Indicateur > + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle et + 2 à 3°C de température dans l'eau depuis 40 ans en NA

Objectif opérationnel

Développer de manière cohérente les EnR face aux enjeux de biodiversité

Description

- 1/ Accompagner le développement de nouvelle filière et anticiper la réglementation**
- Biomasse : améliorer la gestion de la ressource énergétique et développer son usage
 - Transition écologique des bâtiments : accompagner le renouvellement des appareils de chauffage vétustes
 - Etudier l'efficacité et l'impact de l'implantation des EnR
- 2/ Communiquer sur les modes de consommation :**
- Rappeler que la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas
 - Accompagner le changement des comportements (pratiques de gestion de la ressource)

Etat avancement / infos

A articuler avec le service Energie, et en accord avec les orientations stratégiques du PCAET.
NB : Le territoire n'est pas autonome en énergie.

Non mise en œuvre

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Planification, Energie, Communication) et Communes
Acteurs concernés : acteurs de l'énergie sur le territoire

Calendrier

2023-2026

Indicateurs

A préciser

Financements

Ingénierie interne GA et communes + Recherche financements

Livrables

A préciser

INTERMEDIAIRES

Action 18 Définir un cadre d'action pour gérer durablement les milieux forestiers

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > Enjeux : Connaissance de la biodiversité (Définir un plan "arbre" au niveau communautaire en prenant en compte les enjeux agricoles et climatiques) : zones de fraîcheur, rétention d'eau, dépollution, aspect nourricier, fourniture de ressource (bois d'œuvre, bois énergie), zone de compensation écologique ...) (20101-2)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > + 3 560 ha urbanisés/an et - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA
Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > Chaque site subissait en moyenne les pressions de 15 activités humaines en métropole (2020) // 15% des espèces présentes en France sont menacées ou déjà éteintes à l'échelle mondiale (2022)
Changement climatique : Indicateur > + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle en NA

Objectif opérationnel

Gérer durablement les forêts

Description

Définir un cadre d'action :

> **exemple : Elaborer une Charte Forestière Territoriale dans la continuité du diagnostic d'évolution des boisements (et dans la perspective de structuration de la filière bois) :**

- réaliser des inventaires complémentaires au besoin, notamment sur les risques incendies ;
- harmoniser les modes de gestion et d'exploitation dans le sens d'une valorisation durable de la ressource et de la préservation de la biodiversité, en sensibilisant les propriétaires forestiers (valorisation des rémanents issus de l'entretien des haies, ripisylves, bords de routes, gestion prosylva des forêts, chantiers nature de réouverture de milieux, apports végétaux déchetteries, EEE...);
- définir et mettre en œuvre les actions permettant aux espèces animales de s'abreuver et de s'échapper en cas d'incendie ;
- structurer et dynamiser la filière bois.

Etat avancement / infos

Plusieurs communes du territoire disposent de fonciers publics boisés pour lesquels une action coordonnée pourrait permettre de mieux les protéger et mieux les gérer.

Non mise en œuvre

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Planification, Agriculture, Espaces publics, Stratégie foncière et immobilière) et Communes
Acteurs concernés: CETEF, ONF, CNPN, CRPF NA, CAUE, Association de mise en valeur des forêts du Sud-Charente

Calendrier

2023-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes
+ Recherche financements

INTERMEDIAIRES

Indicateurs

A préciser

Livrables

A préciser : ex : Charte forestière territoriale

Action 19 Elaborer des schémas arbres/ bocagers communaux > Transverse Agriculture

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > Enjeux : Connaissance de la biodiversité (Définir un plan "arbre" au niveau communautaire en prenant en compte les enjeux agricoles et climatiques : zones de fraîcheur, rétention d'eau, dépollution, aspect nourricier, fourniture de ressource (bois d'œuvre, bois énergie), zone de compensation écologique ...) (20101-2)

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > + 3 560 ha urbanisés/an et - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA
Surexploitation des ressources naturelles : Indicateur > Chaque site subissait en moyenne les pressions de 15 activités humaines en métropole (2020) // 15% des espèces présentes en France sont menacées ou déjà éteintes à l'échelle mondiale (2022)
Changement climatique : Indicateur > + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle en NA

Objectif opérationnel

Maintenir et restaurer les éléments bocagers

Description

1/ Faire l'inventaire du patrimoine bocager communal

2/ Mener des actions de restauration et préservation des éléments bocagers en partenariat avec les propriétaires-exploitants

- Dans le cadre de la compétence GEMAPI : Privilégier des boisements multifonctionnels, et identifier et renforcer la présence de haies hydrauliques (enjeu ruissellement)
- proposition d'intégrer la filière Trogne / Arbres têtard (la LPO a tenté d'initier la démarche en 2020 avec la conférence de Sylvain HOUILLER à Garat).

Etat avancement / infos

A développer

Mouthiers-sur-Boëme a réalisé son plan bocager avec le concours du CETEF en 2022 (présentation de la démarche lors du GT N&P de juin 2022).

NB :

- une première réunion sur le sujet de l'Arbre a été organisée par la ville d'Angoulême s'est tenue le 29/11/2022.
- La fête de l'arbre et de la nature 2023 est coordonnée par le CD 16 en 2023.
- Projets 2023 : journées de formation autour de l'entretien des haies et l'amélioration de la desserte forestière, à destination des agents d'entretiens municipaux, des agriculteurs et élus (financement par le service agriculture et la direction transition écologique).

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Agriculture, Espaces publics) et Communes

Acteurs concernés: CETEF, Prom'Haies

Calendrier

2023-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes
+ Recherche financements

INTERMEDIAIRES

Indicateurs

Nombre de réunions, d'acteurs concernées, de participants, de schémas/plans arbres/bocager // Nombre et typologie des actions de restauration/préservation

Livrables

Schémas/plans arbres/bocager

Action 20 Mettre en place un accompagnement des entreprises pour l'intégration des enjeux de biodiversité, notamment dans l'aménagement et la gestion durable de leurs espaces extérieurs

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : **PRESERVER** et **VALORISER LA NATURE** > **Enjeux** : **Connaissance de la biodiversité (Sensibiliser les acteurs économiques à travers la mise en place d'actions spécifiques) (20101-2)** > **Mise en valeur des espaces de biodiversité (Décliner des stratégies de restauration et/ou de renforcement des continuités écologiques) (20102-2)**

Pressions

Changement d'usage des terres : Indicateur > - 620 ha d'espaces naturels/an (2015-2020) en NA // - 7,9% de surface des grands espaces de prairies permanentes
Changement climatique : Indicateur > + 1,4°C de température dans l'air au cours du XXe siècle
Pollutions : Indicateur > + 15% de vente de produits phyto pour usage agricole entre la période 2009-2011 et celle de 2017-2019 mais - 71% pour usage non agricole
EEE : Indicateur > En moyenne depuis 1983, 1 département compte 11 EEE de plus tous les 10 ans

Objectif opérationnel

Accompagner les entreprises pour l'intégration des enjeux de biodiversité, notamment pour leurs espaces extérieurs

Description

Définir un cadre d'action pour accompagner les entreprises, notamment sur la revaloriser et gestion écologiquement des espaces extérieurs et l'amélioration des continuités écologiques au sein des parcs d'activités

Etat avancement / infos

GA a relayé à l'automne 2022, l'appel à projet de l'ARB NA proposant d'accompagner les entreprises volontaires pour la définition de leur plan d'actions en faveur de la biodiversité.

A développer

Projet 2023 : rencontrer des structures privées pour échanger sur leurs démarches et les accompagner à mener des actions en faveur de la biodiversité.

NB : Le schéma d'aménagement des zones d'activités pourrait amener à densifier, et donc réduire les espaces extérieurs.

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Développement économique) et Communes

Partenaires : FREDON NA

Acteurs concernés : Entreprises du territoire, prestataires EV, CEREMA, CAUE, Les Compagnons du Végétal, LPO

Calendrier

2023-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes
 + Recherche financements

MODÉRÉS

Indicateurs

Nombre d'entreprises accompagnées // Etablissement et renforcement de partenariats

Livrables

Cadre d'action partagé

Action 21 Créer et animer un bureau pour garantir le lien entre le portage politique et le groupe de travail élus

Contexte projet Agglo 2030

Ambition : PRESERVER et VALORISER LA NATURE > **Enjeux : Connaissance de la biodiversité (Formaliser un réseau de collectivités pour travailler à la préservation de la biodiversité) (20101-2)**

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Consolider le portage politique des thématiques Nature et Biodiversité

Description

Créer un « Bureau » politique (5-6 représentants communaux volontaires _ 1fois/2mois) pour garantir le lien entre le portage politique et le groupe de travail élus : préparation des réunions (ODJ), relai territorial.

Etat avancement / infos

Lancée - en cours

Le souhait n'est pas de travailler ce sujet en silo mais bien de manière transversale pour que la biodiversité soit intégrée dans toutes les politiques publiques. Cette instance, constituée de 8 élus communaux du groupe de travail Nature et Biodiversité, apportent un appui à la mise en œuvre de la Stratégie Biodiversité Intercommunale. Elle s'est réunie pour la première fois à la suite du groupe de travail de mars 2023, et il a été convenu avec les élus, que ces derniers travaillent plus spécifiquement sur une thématique durant le printemps (Gestion écologique et formations, communication, eau, animation collectifs et initiatives, agriculture).

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique) et Communes

Calendrier

2023-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes

MODÉRÉS

Indicateurs

Nombre de réunions, de participants

Livrables

Membres du groupe, planning annuel des réunions et bilan annuel

Action 22 Définir les critères d'évaluation de la protection de la biodiversité par les politiques publiques

Obj inter 5.A Placer la biodiversité au cœur des politiques publiques

Contexte projet Agglo 2030

Ambitions : PRESERVER et VALORISER LA NATURE // RESILIENCE ALIMENTAIRE // DECARBONISATION ENERGETIQUE // ZAN – RECONQUERIR LES FRICHES // GESTION RESPONSABLE DES DECHETS

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Garantir la prise en compte de la biodiversité au sein des politiques publiques par une démarche évaluative

Description

Définir les critères d'évaluation à mettre en œuvre permettant d'établir des constats scientifiques pour orienter les actions :

- Comptabiliser le nombre d'individus pour évaluer l'évolution de l'espèce (**ACTION 3**)
- Prise en compte dans l'observatoire de GrandAngoulême

Etat avancement / infos

A prendre en compte dans l'évaluation du SCoT-PCAET et PLUi-M.

Non mise en œuvre

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, SIG, Planification, Habitat, Cycle de l'Eau, Développement économique, Agriculture, Espaces publics, Santé, Construction et patrimoine, Energie, Tourisme, Culture) et Communes

Partenaire : OFB, ARB NA

Acteurs concernés : Tous les acteurs naturalistes (Charente Nature, Fédération de Pêche 16, LPO, CEN, OFB Dept, SyBRA, Charente Eaux, animateurs Natura 2000...)

Calendrier

2024-2028

Financements

Ingénierie interne GA et communes
+ Recherche financements pour accompagnement scientifique

INTERMEDIAIRES

Indicateurs

A préciser

Livrables

A préciser



Action 23 Accompagner la mobilisation des financements publics et privés pour mener les actions en faveur de la biodiversité

Contexte projet Agglo 2030

Ambitions : PRESERVER et VALORISER LA NATURE // RESILIENCE ALIMENTAIRE // DECARBONISATION ENERGETIQUE // ZAN – RECONQUERIR LES FRICHES

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Renforcer la mobilisation des financements publics et privés pour soutenir la reconquête de la biodiversité

Description

Définir le cadre d'action pour renforcer l'ingénierie financière, en tenant compte des engagements éthiques des privés.

Etat avancement / infos

GA a partagé avec les communes, un suivi des financements publics possibles en 2021-2022 et des informations sur les appels à projet sont régulièrement transmis depuis.

Lancée - en cours

L'accompagnement des communes est renforcé par le poste de N. BOUFFARD depuis 2022 (Financements Projets communaux) qui a par exemple relayé un AAP mobilisant des fonds privés à l'automne 2022 (Créateurs de Forêt).

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Coopération internationale et contractualisation) et Communes
Partenaire : ARB NA
Acteur concerné : Etat, Région NA, Conseil départemental 16

Calendrier

2023-2028

Indicateurs

Typologie et nombre de financements mobilisés

Financements

Ingénierie interne GA et communes

Livrables

A préciser

MODÉRÉS



Action 24 Définir un cadre d'action pour intégrer des clauses environnementales et bio-conditionnalité dans le cadre des dépenses publiques

Contexte projet Agglo 2030

Ambitions : PRESERVER et VALORISER LA NATURE // RESILIENCE ALIMENTAIRE // DECARBONISATION ENERGETIQUE // ZAN – RECONQUERIR LES FRICHES // GESTION RESPONSABLE DES DECHETS

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Limiter l'empreinte biodiversité des collectivités par la commande public et la bio-conditionnalité

Description

➤ **La réglementation oblige à introduire des clauses dans tous les marchés.**
Réaliser une charte d'achats publics durables et responsables pour définir et faire respecter des clauses limitant l'impact sur l'environnement : critères environnementaux dans les achats publics (privilégier le local, Limiter les GES au niveau du transports de marchandises et des déplacement ... dans les domaines : alimentaire, infrastructures _ bâti et voirie, consommable, produits d'entretien...)

Etat avancement / infos

A articuler avec le SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables) en cours d'élaboration, pour être adopté en Conseil communautaire de GA en mai 2023 (calendrier prévisionnel).

Non mise en œuvre

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique, Direction Commande publique et achats, tous services concernés par des subventions, Direction Finance et Communes

Calendrier

2023-2028

Indicateurs

Nombre de réunions, d'acteurs concernées, de participants

Financements

Ingénierie interne GA et communes

Livrables

Charte d'achats publics durables et responsables

MODÉRÉS

Action 25 Elaborer et partager un tableau de bord de suivi, pilotage et évaluation de la Stratégie Biodiversité Intercommunale

Contexte projet Agglo 2030

Ambitions : PRESERVER et VALORISER LA NATURE // RESILIENCE ALIMENTAIRE // DECARBONISATION ENERGETIQUE // ZAN – RECONQUERIR LES FRICHES // GESTION RESPONSABLE DES DECHETS

Pressions

Les 5 facteurs de pressions sont concernés : **Changement d'usage des terres, Surexploitation des ressources naturelles, Changements climatiques, Pollutions, EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)**

Objectif opérationnel

Suivre, piloter et évaluer la Stratégie Biodiversité Intercommunale

Description

- **Créer un Tableau de bord de suivi et pilotage de la Stratégie Biodiversité Intercommunale, avec les partenaires et acteurs concernés**
- **Suivre et évaluer la SBI**

Etat avancement / infos

A développer

Acteurs concernés

Coordinateurs : GA (Direction Transition écologique et autres services potentiellement) et Communes
Partenaires : OFB, ARB NA, Région NA, CD 16

Calendrier	2023-2028
Financements	Ingénierie interne GA et communes
INTERMEDIAIRES	

Indicateurs	Nombre de réunions, de participants
Livrables	Tableau de bord